

qu'ils sont en grève et qu'ils n'ont pas de salaire.

Monsieur le président, je crois que les ouvriers sont en train de se demander s'il n'y a pas trop de gens qui font de la politique avec l'intérêt des ouvriers et avec le pseudo-avantage des syndicats ouvriers. Je crois que les ouvriers commencent à s'apercevoir qu'on leur jette de la poudre aux yeux, simplement pour grossir le prestige de certains chefs ouvriers qui se font payer des salaires fabuleux.

Je dis, monsieur le président, que les ouvriers savent que ce sont eux qui, en fin de compte, payent l'écot de tous ces conflits, qui nuisent à l'économie générale, qui tirent les marrons du feu, bref, qui sont les dindons de la farce. Ils sont assez bien informés, aujourd'hui, pour savoir qu'on leur fait avaler des énormités, et ils n'attendent que le moment pour pouvoir manifester, justement, leur indignation à l'égard de ces procédés.

Ils n'ont pas eu beaucoup de latitude jusqu'à maintenant, et j'en sais quelque chose, parce que j'ai moi-même parcouru les quais de Trois-Rivières pendant vingt ans. J'ai, à Montréal et à Québec aussi, un certain nombre d'amis et de connaissances, qui me donnent leurs commentaires sur cette situation et qui me disent, une fois après l'autre, qu'ils refuseraient, dans certains cas, de suivre leurs chefs ouvriers, si on ne venait pas les menacer de leur casser les jambes ou de les jeter dans le Saint-Laurent. Pour la gouverne de ceux qui pensent que je fais du roman, je voudrais les reporter à tout ce qui s'est produit il y a quelques années, relativement au syndicat de M. Hal Banks et au cours de l'enquête que le gouvernement avait instituée par la suite, pour savoir ce qui s'était passé.

Je dis que les ouvriers de chez nous savent qu'il est intolérable de voir certains chefs ouvriers leur prêcher la résistance aux lois, de ne pas s'occuper des ordres de la cour, de mépriser les lois parce que leur intérêt est en jeu, parce qu'ils savent que demain cela fera jeu de «boomerang,» que d'autres voudront aussi se moquer des lois, et que ce sont eux qui seront les victimes de ce mépris des lois.

Monsieur le président, dans les circonstances actuelles, je pense qu'il incombe au gouvernement d'agir, même s'il a agi peut-être un peu trop tard, à mon sens. Il n'avait peut-être pas la latitude de le faire plus vite parce qu'il craignait évidemment toute cette levée de boucliers qui nous vient de certains secteurs qui sont plus intéressés à leur avantage personnel qu'à celui du bien commun, mais c'est un cas où le gouvernement ne peut pas oublier que le bien commun doit primer, que l'économie générale de la nation doit avoir préséance, même sur l'intérêt légitime d'un

groupe, et je pense que nos ouvriers ont assez de grosse logique et de gros bon sens pour le comprendre.

Monsieur le président, les ouvriers de chez nous veulent travailler; ils veulent que le gouvernement leur donne de l'ouvrage ou, enfin, organise une économie au sein de laquelle ils pourront trouver de l'ouvrage. Ils veulent travailler à un salaire raisonnable, et pour ce faire, ils savent qu'il faut que l'économie soit vigoureuse, ferme; il n'y a pas de miracle dans la vie, et ils le savent. Ils sont assez renseignés, aujourd'hui, pour savoir cela. On ne peut plus leur faire prendre des vessies pour des lanternes, et ils savent qu'à l'occasion, le gouvernement va être obligé d'intervenir pour les protéger et, dans d'autres cas, intervenir pour leur faire comprendre le bon sens, parce que d'autres les auront induits en erreur. Je suis d'avis que la majorité de nos ouvriers ont soif de cette vérité et qu'ils seront heureux de voir que le gouvernement a le courage de ses responsabilités.

Monsieur le président, je sais que ce n'est pas populaire de dire des choses comme cela. Je suis également d'avis que les honorables ministres du Travail et de la Citoyenneté et de l'Immigration (MM. Nicholson et Marchand) savent fort bien qu'à la suite des déclarations qu'ils ont faites, il y aura demain un tollé général dans certains journaux provinciaux et fanatiques, et quand je dis provinciaux, je veux dire de façon fanatique, parce qu'il y a tout de même des journaux qui sont provinciaux de façon intelligente. Donc, cela demande un certain courage. Je sais aussi que mes déclarations ne seront peut-être pas populaires auprès d'une certaine presse, mais je sais qu'elles reflètent le sentiment de l'ouvrier modeste qui, lui, est privé de son salaire pendant trois, quatre semaines pour des chicaneries légales, pour des argumentations sur le sens d'un mot ou d'une phrase qui permettent à des avocats savants de se payer des salaires plantureux, et qui permettent également à des politiciens de faire la fortune de leur parti politique, pendant qu'eux n'ont pas le moyen de payer leur épicerie, en fin de semaine.

Monsieur le président, je voterai en faveur du projet de loi et contre l'amendement du Nouveau parti démocratique pour les raisons que j'ai énoncées et pour quelques autres que j'aurais aimé énoncer. Mais comme je ne veux pas abuser de la patience de la Chambre, je voudrais terminer mes remarques à ce moment-ci et répéter ce que disait un politicien fameux du nom d'Abraham Lincoln à ceux qui traitent des questions ouvrières avec une tendance partisane ou une tendance intéressée: